



Programme

Préparer un audit d'accessibilité au RGAA

N° Réf. Document : 2022 42 / ACCESS MAN / QUALITE

Date création : 08.12.2021

Mise à jour : 06.09.2022 | Version : V 1.0

Public : Concepteurs Web, Maître d'Ouvrage, Chef de projet, Webmaster, ...

Date : A définir

Durée : 1 journée soit 7 heures

Tarif : Sur devis*

Prérequis : Aucun prérequis

Réalisation : En **présentiel** (dans vos locaux ou dans un lieu défini)

Nombre de participants par session : Maximum 3 personnes (Modifiable selon le contexte et dans la limite de conditions pédagogiques satisfaisantes).

**avec option d'expertise préalable d'un service de communication de 15 pages/écrans maximum*

Objectif de la formation et compétences visées

À l'issue de la formation, le participant sera capable de mettre en œuvre les compétences suivantes :

- ✓ Connaître les obligations réglementaires du RGAA
- ✓ Maîtriser les étapes d'un audit d'accessibilité à travers la Grille d'Evaluation
- ✓ Appréhender le niveau d'accessibilité d'un service de communication
- ✓ Spécifier et coordonner les actions correctives

Contenu

Contexte de la formation :

L'intégration de l'accessibilité numérique réglementaire (RGAA) dans les projets de création ou de refonte d'un service de communication se doit d'être prise en compte en amont. Cette formation s'effectue par un apprentissage en temps réel et sur la base de résultats concrets. La maîtrise de la Grille d'Evaluation, la définition et la coordination des actions correctives permettent de maîtriser l'accessibilité.

Module 1	Obligation du RGAA	- Définition des obligations - Méthode technique de vérification des critères
Module 2	Grille d'évaluation	- Mode d'emploi - Thématique / Critères - Principes de calcul
Module 3	Interprétation des résultats	- Prise de connaissance des résultats de l'expertise - Actions correctives - Priorisation

Modalités d'évaluation d'attente des objectifs de la formation

Les modalités d'évaluation sont identiques en présentiel et en distanciel, avec des adaptations techniques (exercices en ligne, échanges oraux via visioconférence, etc.).

Évaluation des connaissances à chaque étape de la formation et en fin de formation (via questionnaires, exercices, travaux pratiques, entretiens avec le formateur).

Questionnaire d'évaluation de la satisfaction en fin de formation.

Moyens permettant le suivi et l'appréciation des résultats

Feuilles de présences signées des participants et du formateur par demi-journée

- En présentiel : feuille d'émargement papier signée.
- En distanciel : feuille d'émargement numérique (signature électronique ou registre en ligne) et relevé de connexions si nécessaire.

Attestation de fin de formation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action.

Moyens pédagogiques et techniques d'encadrement des formations

Modalités pédagogiques :

La formation commence par une évaluation du participant pour mieux adapter les contenus. Des modules expliquent les notions importantes avec des méthodes claires. Des exercices et des questionnaires permettent de s'entraîner. Des échanges et des retours d'expérience aident à mieux comprendre. À chaque étape, des corrections et évaluations sont faites selon le rythme de chacun.

La formation est animée en **présentiel ou/en distanciel** synchrone, selon le format retenu :

En présentiel : utilisation de supports projetés, échanges en face-à-face, activités de groupe ;

En distanciel : visioconférence interactive en temps réel, avec projection de supports numériques et outils collaboratifs (ex. : chat, quizz en ligne).

Modalités Techniques :

En distanciel : Disposer d'un poste informatique avec une connexion internet stable, un navigateur récent, un micro (et idéalement une webcam), et savoir utiliser un outil de visioconférence (Zoom, Teams...).

Eléments matériels :

En présentiel : salle équipée (vidéoprojecteur, paperboard), livret participant fourni.

- ✚ Mise à disposition de tout le matériel informatique et pédagogique nécessaire
- ✚ Support de cours au format numérique projeté sur écran et livret participant remis en début de formation.

En distanciel : chaque participant doit disposer de son propre matériel informatique. Le support de cours est projeté durant la session et livret participant est disponible en version numérique dès le début de la formation.

Référent pédagogique et formateur :

Chaque formation est sous la responsabilité du responsable pédagogique de l'organisme de formation ; le bon déroulement est assuré par le formateur désigné par l'organisme de formation.

Ce programme peut être dispensé en **présentiel** ou en **distanciel** synchrone, selon les besoins du client et les conditions logistiques. Les objectifs pédagogiques, contenus et évaluations sont identiques, seule la modalité de réalisation diffère.

Accessibilité des formations

Pour les personnes en situation de handicap, nous mettrons tout en œuvre pour vous accueillir ou pour vous réorienter.

Pour les formations à distance, des aménagements peuvent être proposés sur demande (réglage de contraste, sous-titres, supports alternatifs...).

Vous pouvez nous contacter au 02.31.74.18.82 ou via notre site internet (<https://www.access-man.com>).